

Interpellation

Renens à 30 km/h la nuit – Protéger enfin le sommeil et la santé de la population

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Chères et chers collègues,

Le 11 mai 2017, notre ancien collègue conseiller communal Nicolas Freymond déposait un postulat intitulé « Renens à 30 km/h la nuit ? » qui demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité d'abaisser à 30 km/h la vitesse maximale entre 22h00 et 6h00 sur tout ou partie des axes routiers actuellement limités à 50 km/h.

Près d'une décennie plus tard, force est de constater que le bruit routier nocturne demeure une nuisance majeure pour de nombreux quartiers de notre ville, et que cette proposition n'a toujours pas reçu de réponse concrète de la part des autorités.

Pourtant, l'urgence sanitaire et environnementale est toujours aussi présente. Le bruit est un facteur de stress majeur. Il perturbe le sommeil, impacte la santé cardiovasculaire et pénalise particulièrement la population des zones urbaines denses comme la nôtre. Garantir des nuits calmes est une mesure de justice sociale essentielle, car les logements exposés aux axes routiers bruyants sont souvent occupés par les ménages les plus modestes.

Les expériences menées avec succès dans le canton – notamment à Lausanne – démontrent l'efficacité de la réduction de la vitesse à 30 km/h de 22h00 à 06h00. Cette mesure simple, économique et rapide à mettre en place permet :

- Une baisse significative des pointes de bruit (jusqu'à 3 décibels, soit une perception sonore divisée par deux).
- Une amélioration immédiate de la qualité de vie des riveraines et riverains sans surcoût d'infrastructure majeur.

Il est temps de sortir ce postulat de 2017 des tiroirs et d'offrir aux habitantes et habitants de Renens la protection nocturne qu'ils méritent. En effet, suite à deux interpellations que j'avais faites lors de la précédente législature, il nous avait été répondu par Mme Meystre que la commune ferait une demande lorsque qu'aucune des artères concernées ne seraient en travaux. Je constate avec plaisir que le BHNS a été inauguré et que le tram roule. Les travaux arrivent donc à terme.

Je pose donc les questions suivantes à la municipalité :

- Où en êtes-vous dans le traitement du postulat de 2017 « Renens à 30km/h la nuit ? »
- Avez-vous déjà établi un calendrier par rapport à ce sujet ?

En vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à ces questions.

Muriel Rossel Conseillère communale – Groupe Socialiste